



## Invitation | L'Académie 2014

Belgrade | Serbie

4 – 9 Novembre 2014

### Qu'est ce que l'Académie ?

L'Académie 2014

L'Académie 2014 est un événement unique conçu pour permettre aux participants d'obtenir une formation de qualité et des possibilités de réseautage autour des priorités essentielles de Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS.

### Qui devrait participer à l'Académie ?

L'événement est ouvert à toute personne qui occupe un poste au niveau national dans les Organisation Membres de l'AMGE et les Organisations et Associations Scoutes Nationales de l'OMMS, aux membres des groupes de travail particuliers jusqu'aux Commissaires généraux.

La plupart des associations vont probablement envoyer des participants qui sont en charge de domaines de travail spécifiques. L'expérience des Académies précédentes montre que la plupart de participants sont actifs dans la gouvernance (en tant que commissaires ou membres du comité de direction), du domaine des méthodes éducatives (en tant que formateurs ou personnes responsables de programme), ou du domaine de représentation (par exemple des membres d'une équipe de communication ou des représentants extérieurs). L'Académie 2014 offre un large éventail de séances portant sur des questions d'intérêt pour l'ensemble de ces différents groupes de participants.

### Quels sont les sujets abordés à l'Académie ?

Pendant l'événement les participants pourront choisir leur propre programme parmi une variété de séances prévue chaque jour et ainsi composer leur plan de formation individuel correspondant au mieux à leur position et aux tâches qu'ils occupent. Il y aura suffisamment de séances proposées pour rendre l'événement assez intéressant pour tout le monde.

Une description détaillée de chaque séance comprenant les buts, les objectifs et les résultats attendus sera publiée sur le site web de l'Académie 2014 en temps voulu, mais voici d'ors et déjà une liste de quelques-uns des sujets traités :

- Stratégie de croissance
- Gestion du changement
- Gestion de projet
- Développement d'une stratégie organisationnelle
- Recrutement et fidélisation de bénévoles
- Formation des porte-paroles et représentants extérieurs
- Suivi et évaluation
- Mentorat et encadrement
- Planification de la relève

- Gestion des bénévoles
- L'ADN du Scoutisme : nos fondamentaux et la manière de les communiquer

En plus de séances, l'équipe hôte organisera **diverses activités annexes**. Les frais de participation ne comprennent pas ces activités annexes si une charge est nécessaire. Mais il y aura un certain nombre d'options à faible coût ou gratuites.

### Comment s'inscrire à l'Académie ?

Vous désirez à faire partir du plus grand événement de l'année organisé par les Régions Européennes du Guidisme et du Scoutisme ? Si tel est le cas, consultez les informations disponibles sur le site web ([academy.europak-online.net](http://academy.europak-online.net)) et **inscrivez vous directement en ligne** sur ce site **avant le 15 septembre 2014**. Après cette date limite d'inscription, la liste des participants sélectionnés sera envoyée aux Commissaires internationaux pour approbation.

Les frais de participation sont de **EUR 390** ; cette somme comprend l'hébergement, la restauration et les pauses thé/café, l'accès gratuit aux installations disponibles dans les salles de réunion, ainsi que le matériel des séances pour tout l'événement. Veuillez également voir la page d'information sur le site web pour plus de détails sur les options de participation d'un jour, voir de deux, de trois, de quatre ou de cinq jours (ne pas confondre avec les nuitées).

L'hébergement des participants est assuré par l'Hôtel M ([www.hotel-m.com](http://www.hotel-m.com)) à Belgrade, capitale de la Serbie, sur la base suivante : occupation dans des chambres partagées, pension complète, deux pauses thé/café par jour, l'accès aux salles de réunion.

### Suivez l'Académie !

Pour rester informé, suivez l'Académie sur les réseaux sociaux : [facebook.com/scoutguideacademy](https://facebook.com/scoutguideacademy) et [twitter.com/thesgacademy](https://twitter.com/thesgacademy).

### L'organisation du voyage

Dès que les participants ont été sélectionnés et leur participation approuvée, ils recevront des lettres d'acceptation. **Tous les participants doivent ensuite prendre leurs propres dispositions de voyage** et, le cas échéant, lancer les démarches pour obtenir un visa. Si vous avez besoin d'une lettre d'invitation officielle pour soutenir votre demande de visa, merci de remplir la rubrique y relative dans le formulaire d'inscription en ligne. Soyez conscient que l'obtention d'un visa peut prendre un temps considérable, votre inscription rapide augmentera éventuellement les chances d'obtenir votre visa dans le temps.

### Soutien financier de la participation

Les organisations et associations qui sont partenaires de la **demande du soutien par le programme Erasmus+/Jeunesse en action** seront informées en temps utile sur les résultats ; nous attendons une réponse à la demande début de juillet 2014.

### Langue

Les séances de l'événement se dérouleront en **anglais**.

### Informations complémentaires

Toute information complémentaire est disponible sur le **site web officiel de l'Académie 2014** ([academy.europak-online.net](http://academy.europak-online.net)). Toutefois, si vous avez besoin de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter l'un ou l'autre des personnes suivantes, selon vos questions :

- **Séances**  
Stephen Peck, chargé du contenu pour l'OMMS : [stephen.peck@scouts.co.uk](mailto:stephen.peck@scouts.co.uk)  
Linda Broer, chargée du contenu pour l'AMGE : [linda.broer@deqaal-tc.nl](mailto:linda.broer@deqaal-tc.nl)
- **Visa**  
Letizia Gambini, Bureau Européen du Scoutisme de l'OMMS : [lgambini@scout.org](mailto:lgambini@scout.org)

### Assurance

La Région Européenne du Scoutisme de l'OMMS et la Région Europe de l'AMGE ne couvrent pas les éventuels risques des participants par une assurance, ni lors de l'événement, ni pendant le voyage entre le domicile et le lieu de l'événement. Il relève de la responsabilité de l'association du



participant de s'assurer que ces risques sont couverts par une assurance adéquate.

### **Annulation de la participation**

Si un participant souhaite annuler sa participation, et cela un mois avant l'événement, la Région Européenne du Scoutisme la facturation des frais d'annulation non remboursable pourrait s'appliquer.

